



Marseille, le 7 juin 2022

REUNION DU CHSCT

Un dossier sur les bibliothèques étonnement retiré.....à la demande de FO

Et ça continue (la cogestion) encore et encore !

Alors que toutes les organisations syndicales siégeaient en ce début d'après-midi en section 1 du CHSCT, à la surprise générale, **nous apprenons que le dossier des bibliothèques vient d'être retiré de la liste, sur instructions du Directeur Général des Services et à la demande du syndicat FO.**

Il faut savoir que ce dossier avait été retiré une première fois la semaine dernière avant d'être transmis aux organisations syndicales suite à une remarque lors de la réunion du personnel des bibliothèques le 31 mai 2022.

Nous avons donc décidé tous ensemble volontairement de ne pas siéger à cette réunion pour manifester notre colère et pour mettre fin à cette mascarade !

Force est de constater que la volonté de la haute administration de bâtir un dialogue social apaisé, constructif et équitable reste encore à être affirmée et soutenue afin de lutter contre ces formes de déstabilisation de la vie démocratique et syndicale qui doivent impérativement cesser pour le bien collectif des agents se trouvant en souffrance ou s'interrogeant naturellement sur leur devenir !

Nous avons décidé unanimement de quitter la salle afin de revendiquer le droit de tous les agents d'être collectivement entendus, soutenus et défendus dans la présentation des dossiers de leurs propres directions !

Pour ne pas pénaliser nos collègues, nous avons néanmoins transmis toutes nos questions et observations au Service Prévention et Conditions de Travail et aux directions concernées pour leur apporter des réponses.

Le personnel et tous ses représentants méritent le respect !

**Les responsables des organisations syndicales et les élus
du CHSCT de la Ville de Marseille**

CFTC/CFE-CGC, UNSA, FSU, CGT